

MAJEURS MAIS PAS MÛRS

Le destin tragique de Jordy Brouillard a choqué toute la Belgique. Les jeunes adultes lâchés par le système social représentent pourtant plus la norme que l'exception.

En apprenant la terrible nouvelle, Patrick (prénom modifié) ne semble pas vraiment surpris. Lui ne sera pas submergé par la vague d'émotion suscitée par la découverte du corps sans vie de Jordy Brouillard, mort de faim et de soif, à quelques centaines de mètres des estivants de Blaarmeersen (Gand). Parce que l'histoire de Jordy, 19 ans, et celle de Patrick, 18 ans, affichent de nombreuses similitudes? Sur la jolie place Monseu de Ciney, il résume son "parcours" en cinq minutes. Comme si c'était la centième fois. Un père alcoolique qui "cognait (sa) mère" et décède quand il avait dix ans, une maman tout aussi addict et violente. Son enfance, Patrick la passe sous les cris et les rixes. Avant d'enchaîner les internats, les renvois, les CAU (Centres d'accueil d'urgence) et autres maillons de l'aide à la jeunesse. Avant de se retrouver, dès sa majorité, tout seul en kot. "Car c'est ça ou... la rue." En Wallonie et à Bruxelles, le soutien éducatif et psychosocial octroyé aux jeunes fragilisés s'arrête en effet à leurs 18 ans. Du jour au lendemain.

Si le jeune n'a pas commis un grave délit, qu'il ne souffre pas d'un sérieux handicap ou d'un gros problème de santé mentale, l'aide à la jeunesse ne se prolonge pas. Denis Rihoux, directeur du Projet pédagogique particulier (PPP) "La Pommeraie" dans la région namuroise, le déplore. "Placements pour des problèmes familiaux, déscolarisation progressive, consommation de stupéfiants, voire un

peu de psychiatrie... De plus en plus de jeunes cumulent les trois diagnostics sans que l'un d'entre eux ne soit assez sévère que pour prolonger le placement. Ce sont tous ceux qui sont un peu de tout sans être tout à fait de quelque chose." Et entre réseaux de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale et du handicap, tout le monde se rejette la responsabilité. Conséquences? Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes sont laissés sur le carreau. En pleine nature. "Un choc!, assène Patrick. Pour quelqu'un qui a passé sa vie dans les centres, c'est très dur de se retrouver seul. Je m'ennuyais, mes copains me manquaient et je ne pouvais appeler personne passé une certaine heure. Sans compter que je ne savais même pas préparer une purée..."

Heureusement, le jeune Cinacien peut bénéficier d'un accompagnement post-institutionnel pour l'aider à gérer son budget. "J'en connais qui touchent leur allocation le lundi, dépensent tout le mardi et ne mangent presque rien durant le reste de la semaine. Mais moi, ça va, je gère!" Un avis que ne semble pas totalement partager son "tuteur à temps partiel" qui pointe notamment le récent achat d'un scooter à 900 euros.

Reste qu'un tel prolongement de l'aide à la jeunesse ne peut se faire que sous certaines conditions, durant deux ans au maximum, et nécessite bien entendu l'accord du jeune majeur. "Mais souvent, constate Martine Lecomte, la psychologue qui accompagne Patrick, ces gamins ont passé des années dans ces centres et n'attendent que leur majorité pour enfin goûter à leur liberté." C'est ce qui s'est passé, semble-t-il, avec Jordy Brouillard qui a manifestement refusé toute aide supplémentaire. De la bulle protectrice quasi inconditionnelle de ces centres d'accueil à la liberté sauvage, mais assortie de conditions, de la vie réelle, difficile en effet de ne pas y laisser les quelques plumes qui leur restent. Sans compter que nombre de ces jeunes disposent d'un capital - issu de jobs d'étudiant, d'épargne forcée ou de versements des grands-parents, par exemple - le jour de leurs 18 ans. Un cadeau souvent empoisonné. "En général, ces jeunes priorisent très mal. Dès que le compte est débloqué, ils s'achètent le dernier iPhone, par exemple, mais oublient de payer leur loyer ou de souscrire une assurance moto. Le principal devient accessoire et vice versa."

Ceux qui avaient l'habitude de traîner en rue avant leur placement en institution recommencent à le faire. Tandis que ceux qui ont un penchant pour les drogues se mettent à en consommer à outrance. Sans compter les diffi-

cultés administratives infranchissables pour beaucoup de jeunes issus de l'aide à la jeunesse, encore bercés par l'illusion de la liberté. "Ces obligations sont énormes aujourd'hui. Il faut par exemple remettre des attestations de suivi scolaire régulier, ce qui peut poser problème... Bien souvent, ils ne comprennent même pas ces documents. Alors il arrive qu'ils perdent leur logement et leurs droits en à peine quelques semaines."

À 18 ANS, LA GROSSE CLAQUE

Qu'advient-il alors de ces jeunes exclus du système social? Il ne leur reste plus que la case du foyer d'accueil pour adultes. "Mais ces centres hébergent des personnes qui sont vraiment amochées par la vie. Des toxicomanes, des alcooliques, des sans-abris. Alors quand vous débarquez là à 18 ans, vous vous prenez une très grosse claque. Le dernier jeune qu'on a suivi et qui a atterri dans ce type de maison d'accueil a d'ailleurs craqué et fait une grosse décompensation psychotique (le passage d'une névrose à une psychose suite à une trop forte pression - NDLR) et est aujourd'hui hospitalisé en psychiatrie."

Sur les 42.000 jeunes - les derniers chiffres datent de 2012... - issus de l'aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles, combien se retrouvent à la rue dès leur majorité? Impossible à dire étant donné qu'ils n'existent plus pour l'administration. "Allez jeter un œil aux Restos du cœur de Namur, par exemple, et vous verrez que 80 % des jeunes sont issus de l'Aviaq, l'agence wallonne en charge du handicap, ou de l'aide à la jeunesse!", nous glisse un autre travailleur social. Pour le directeur de "La Pommeraie", il est grand temps de mettre un terme à ce déni de la réalité. "Je ne veux plus être complice de cette mascarade! La société a muté et nous devons nous adapter à ces évolutions. Il y a 30 ans, on était majeur à 21 ans et potentiellement autonome à 18 ans. Aujourd'hui, on est majeur à 18 ans et autonome à partir de 22 ou 23 ans." Et de pointer l'incohérence de cette "mise en autonomie" prônée par l'aide à la jeunesse. "Une idéologie dont je n'ai même jamais compris le sens et que l'on ancre pourtant fortement dans la tête de ces jeunes."

La solution passerait-elle alors, comme le propose la députée socialiste flamande Freya Van den Bossche, par une "transition flexible" qui fournirait un kot au jeune à sa majorité mais lui garderait une place dans un centre en cas d'échec? *"C'est une solution, valide Denis Rihoux. En tout cas, prolonger le séjour en institution n'est pas une bonne idée. Parce que le secteur n'a pas les moyens suffi-*

sants et parce que ces séjours sont déjà bien assez longs pour les jeunes. Mais pourquoi ne pourrait-on pas créer une maison semi-communautaire qui hébergerait uniquement des jeunes majeurs? Un concept hybride qui mixerait vie réelle et un certain appui éducationnel et psychosocial. Il y a des choses à inventer!" Alors que la société a laissé un jeune de 19 ans crever de faim et de soif dans un parc provincial, on apprend que l'opération de crowdfunding destinée à offrir des funérailles dignes de ce nom à Jordy Brouillard affiche déjà plus de 10.200 euros de promesses de don. Drôle de monde.

✘ Harold Nottet

**"ALLEZ JETER
UN ŒIL AUX
RESTOS DU
CŒUR: 80 %
DES JEUNES
SONT ISSUS
DE L'AIDE
À LA
JEUNESSE."**